

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 15  
Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2024

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle.

**ABSENTS :** Mme HAY Salomé, (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), M. LARROQUE Joël (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. EJNER Pascal (pas de pouvoir), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Michèle DEBAYLE

## 22. Conventions de mécénat entre la commune de Boisseuil et les entreprises Massy TP, Faure Equipement, DEMUSSI, Loticentre, CATALENT et MC DONALD.

Dans le cadre du projet de coopération décentralisée avec le Sénégal pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune de Mbédiene porté par la commune de Boisseuil, la municipalité cherche à développer le mécénat avec des acteurs économiques dans un contexte budgétaire de plus en plus complexe sachant que la commune est éligible au mécénat avec droit à avantage fiscal.

Conformément à la loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003, le mécénat consiste au soutien matériel, apporté par une personne physique ou morale, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Il se traduit par le versement d'un don en numéraire, en nature ou en compétence.

Ainsi, les entreprises Massy TP, Faure Equipement, DEMUSSI, Loticentre, CATALENT et MC DONALD proposent de verser un don en numéraire à la commune de 1 000 € chacune dans le cadre de ce projet de coopération décentralisée avec le Sénégal pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune de Mbédiene.

Il est ainsi nécessaire de signer une convention de mécénat avec chaque entreprise afin de déterminer les droits et obligations de chacun.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser le Maire à signer les conventions de mécénat avec les entreprises Massy TP, Faure Equipement, DEMUSSI, Loticentre, CATALENT et MC DONALD ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

